

RÉSULTATS 2025 : LÉGÈRE CROISSANCE

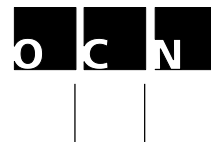
Les activités liées aux véhicules progressent une nouvelle fois. Les produits s'élèvent à 23,6 millions de francs et un bénéfice de 3,3 millions est réalisé, l'Etat de Fribourg touche un dividende de 2,8 millions. Dans le cadre d'un réaménagement des infrastructures à l'horizon 2030, la halle technique du site de Fribourg sera reconstruite pour s'adapter aux besoins.

La demande de mobilité individuelle est soutenue. Le parc des véhicules fribourgeois se monte à 302'011 unités, soit une croissance de 1,4 % (idem 2024). Celle-ci est comme de coutume supérieure à la progression nationale qui s'élève à 0,9 %. Plus de 91'000 véhicules ont fait l'objet d'un contrôle technique (2024 : 90'120). Les volumes progressent dans le domaine des examens de conduite théorique et pratique, à savoir 19'651 unités (2024 : 18'767).

Revenus à la hausse. Les revenus d'exploitation s'élèvent à 23,6 millions de francs, soit une hausse de 0,2 million (+ 0,6 %) comparativement à l'exercice 2024. Il s'agit pour l'essentiel d'un effet volume touchant les immatriculations de véhicules, les examens de conduite ainsi que les activités d'encaissement d'impôts pour le compte du canton de Fribourg et de la Confédération. Le bénéfice se monte à 3,3 millions de francs ; l'Etat de Fribourg profite d'une importante contribution de 2,8 millions.

Renouvellement partiel des infrastructures immobilières sur le site de Fribourg. Afin de répondre aux besoins dans le domaine des contrôles de véhicules, une projection à l'horizon 2050 a été faite. L'implantation du siège, aux portes de Fribourg, est adéquate en termes d'accessibilité et de proximité pour la clientèle des districts de la Sarine et de la Singine. Fort de ce constat, cette localisation est maintenue à futur. L'Etat a octroyé un droit de superficie jusqu'en 2061 sur près de 12'000 m². Une reconstruction de la halle technique érigée en 1967 est prévue ainsi qu'une refonte des zones de circulation, d'attente ou encore de stationnement. Le mandat de planification a été attribué au début 2026 au consortium AFRY Suisse SA et PHORM architectes SA. L'exécution est planifiée à l'horizon 2030 et représente un investissement supérieur à 10 millions de francs. A ce jour, une provision de 8,3 millions est disponible.

Les clients au centre des préoccupations. Dans le cadre d'une mesure de la satisfaction, plus de 570 clients et clientes ont été contactés par M.I.S. Trend. 92 % expriment une satisfaction totale ou bonne. Cet excellent résultat confirme que les processus et la qualité des services répondent aux attentes de la clientèle. Ce point est également confirmé par plus de 800 avis Google relatifs aux sites de Fribourg, Bulle ou Domdidier ; la note pondérée est de 4,5 sur 5.



L'OCN, établissement autonome de droit public de l'Etat de Fribourg, est en charge de l'admission des personnes et des véhicules à la circulation routière. A ce jour, le canton compte près de 260'000 conducteurs et conductrices ainsi que plus de 302'000 véhicules. L'OCN s'occupe également du domaine de la navigation et perçoit les impôts sur les véhicules et les bateaux pour le compte du canton de Fribourg (132 millions de francs).

Selon des enquêtes du Surveillant national des prix, les émoluments de l'OCN figurent parmi les plus bas de Suisse : ils sont inférieurs de 20 % à la moyenne nationale.

L'OCN emploie 111 personnes, soit 97,9 équivalents plein-temps ; 5 apprentis et stagiaires sont formés.